



Comité unique de programmation du Pays de Brest du 30 avril 2019 Compte-rendu

Membres présents avec voix délibérative :

<u>Élus</u>	<u>Représentants privés</u>
<p>Marc COATANÉA, conseiller régional référent</p> <p>André TALARMIN, 1^{er} Vice-Président du Pôle métropolitain du Pays de Brest</p> <p>Frédérique BONNARD LE FLOC'H, Vice-Présidente de Brest métropole</p> <p>Christian CALVEZ, Président de la CC du Pays des Abers</p> <p>Armel LORCY, Vice-Président de la CC de Pleyben-Châteaulin-Porzay</p> <p>Daniel MOYSAN, Président de la CC Presqu'île de Crozon- Aulne Maritime</p> <p>Bernard TANGUY, Président de la Communauté Lesneven-Côte des Légendes</p>	<p>Guy JOURDEN, Président du conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest</p> <p>Jean-Pierre CAROFF, personne qualifiée</p> <p>Per Iann FOURNIER, CCI métropolitaine Bretagne Ouest</p> <p>Hervé QUINQUIS, personne qualifiée</p> <p>Jean-Pierre CAROFF, personne qualifiée</p> <p>Bernard COLLOBERT, personne qualifiée</p> <p>Alain OLLIVIER, personne qualifiée</p>

Excusés

Viviane GODEBERT, Vice-Présidente de la CC du Pays d'Iroise

Isabelle SUDRE, Chambre des métiers et de l'artisanat

Bernard SIMON, Chambre d'Agriculture

Yves JULLIEN, personne qualifiée

Jean-Claude LEBRETON, UNSA

Membres avec voix consultative :

<u>Présent</u>	<u>Excusés</u>
<p>Bernard QUILLÉVÉRÉ, Vice-Président du conseil départemental chargé du Pays de Brest</p>	<p>Stéphane ROUDAUT, conseiller régional</p> <p>Renée THOMASIDIS, conseillère régionale</p> <p>Laurence FORTIN, conseillère régionale</p> <p>Sabine BAURAND-CONSTANCE, sous-préfecture de Brest</p>

Techniciens :

Charlotte DESSANDIER, Conseil Régional

Anne LOZACHMEUR, Conseil Départemental

Sterenn APPÉRÉ, Luce DEMANGEON, Mickaèle LE BARS et Thierry CANN, Pôle métropolitain du Pays de Brest

Vérification du Quorum

Le CUP est composé de 18 membres (9 représentants élus et 9 représentants privés)

Le double quorum est atteint :

7 membres du collège privés et 6 membres du collège élus sont présents.

Marc COATANÉA ne prend pas part au vote pour les projets sollicitant le FEADER – LEADER et l'ITI FEDER.

Bernard TANGUY ne prend pas part au vote pour le projet « Valorisation du site de Meneham » porté par la Communauté Lesneven-Côte des Légendes.

✓ Ajustements d'opérations

Marc COATANÉA informe des ajustements d'opérations suite à l'instruction des dossiers de demande de subvention :

➤ Crédits régionaux :

PROJET	MONTANT SUBVENTION INSTRUIT	VARIATION (Fiche-action concernée)	PASSAGE CP
Aménagement de la cale du centre nautique de Moulin Mer à Logonna Daoulas favorisant un accès aux personnes à mobilité réduite – Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas CUP du 04/07/2018	153 623 €	- 4 309 € 2.1 – Créer et améliorer les conditions d'accueil à terre des activités maritimes REABONDEMENT	03/06/2019

Festival Outcider – Association Festival En Bulles Lentes

Une subvention d'un montant de 2 015 € pour la 3^{ème} édition du Festival Outcider portée par l'association En Bulles Lentes avait été validée par le CUP du 17 avril 2018.

Les dépenses engagées étant en dessous de la dépense prévisionnelle, l'association a informé le Pays qu'elle ne solliciterait pas la Région, la subvention étant inférieure au plancher de subvention régionale fixée à 2 000 €.

Le montant de 2 015 € est donc réabondé au titre des crédits de fonctionnement.

- Les ajustements d'opérations présentés ci-dessus sont validés par les membres du CUP

✓ **Point sur le programme DLAL FEAMP**

- Projets auditionnés en Commission Mer et Littoral du 1^{er} mars 2019

Nom du projet	Maître d'ouvrage	Fiche action	Subvention FEAMP et montant total proposée en CML	Décision de la CML
Mise en place d'une filière de recyclage de filets de pêche usagés	Fil&Fab	FA6	70 140 €	Favorable
PESKECOM - Nouvelle communication sur la pêche professionnelle en Finistère	Comité départemental des pêches et des élevages marins du Finistère	FA3	21 178 €	Favorable
Refonte de la Muséographie de la Maison de l'algue de Lanildut	Pays d'Iroise Communauté	FA4	74 670 €	Favorable
Unité de traitement de l'eau de mer pour la purification collective des coquillages de la Rade de Brest	GIE Rade de Brest	FA2	75 000 €	Favorable

Près de 241 000 € DLAL FEAMP attribués en avis d'opportunité lors de cette CML

- Montant DLAL FEAMP sollicités et restants

Fiche-action (n°)	Dotation DLAL FEAMP (après transferts)	Etat des crédits FEAMP mobilisés par les précédentes CML	Crédits FEAMP mobilisés pour la CML du 01/03/2019	Crédits FEAMP restants à mobiliser en CML
1 - Cohabitation des usages sur le littoral pour une meilleure intégration spatiale des activités	30 000 €			30 000 €
2 - Connaissance partagée pour des pratiques durables	250 000 €	70 202, 80 €	75 000 €	104 797,20 € (42% restants)
3 - Accès aux métiers et découverte par les jeunes de la pêche et de l'aquaculture	86 000 €		21 178 €	64 822 € (75% restants)
4 - Offre touristique basée sur les activités, produits et équipements maritimes	125 000 €	50 330 €	74 670 €	0 €
5 - Consommation, achat et approvisionnement local	170 000 €	129 005 €	-	40 995 € (24% restants)

6 - Fonctionnement collaboratif et diversification des productions	179 000 €	108 000 €	70 140 €	860 € (0% restants)
7 - Coopération	55 412 €		-	55 412 €
8 – Animation-Fonctionnement	134 220 €	41 213,66 €		93 006,34 €
TOTAL	1 029 632 €	398 751,46 €	240 988 €	389 892,54 € €

▪ Validation des décisions prises en CML du 1^{er} mars 2019

1 – Adoption de la liste des membres de la Commission Mer et Littoral du Pays de Brest : nouveau suppléant pour la CC du Pays de Landerneau-Daoulas (ML. Mahé)

- Les membres du CUP valident la liste des membres de la CML

2 – Transferts d’enveloppe entre fiches actions :

	FA 1 - Cohabitation des usages et intégration spatiale des activités	FA 2 - Connaissances partagées et pratiques durables	FA 3 – Accès et découverte métiers	FA 4 – Offre touristique	FA 5 – Consommation, achat et approvisionnement local	FA 6 - Diversification et collaboration
Enveloppe restante	30 000 €	104 797,20 €	64 822 €	0 €	40 995 €	860 €
Transfert	-18 380 €	-	--	-	- 995 €	+ 18 380 € FA1 + 995 € FA5
Enveloppe après transfert	11 620 €	104 797,20 €	64 822 €	0 €	40 000 €	20 235 €
TOTAL enveloppe restante FA = 241 474,20 €						

- 18 830 € de la fiche action 1 (FA) transférés vers la fiche action 6
➤ 995 € de la Fiche action 5 transférés vers la fiche action 6

- Les membres du CUP valident les transferts d’enveloppe proposés ci-dessus.

✓ Avis de programmation

- Avis de programmation DLAL FEAMP

Soutien au développement local de la filière algues par la mise en place d’une animation dédiée / MO : Technopôle Brest-Iroise

Montant des dépenses éligibles : 256 605,92 €

- FEAMP: 102 642,37€
- Région Bretagne: 75 642,37 €
- CCI : 27 000 €
- Autofinancement : 51 321,18€
-

Détail des dépenses:

- Prestations de service : 57 011,31€

- Frais de personnel : 166 725,89€
 - Frais indirects : 25 008,88€
 - Frais de restauration (base forfaitaire) : 3 888,75 €
 - Frais de déplacement (barème) : 3 971,10 €
- Les membres du CUP valident la demande de subvention au titre du DLAL FEAMP de 102 642, 37 € d'une assiette éligible de 256 605, 92 €
Marc COATANÉA ne prend pas part au vote.
- Avis de programmation LEADER

Réalisation du Jardin des roches / MO : PNRA

Postes de dépenses	Montant TTC	Financeurs	Montant
Travaux	132 894.20€	Département 29	30 224.26€
Prestation de services	17 425.00€	Conseil Régional de Bretagne	26 000.00€
		FEADER	64 031.10€
		Autofinancement	30 063.85€
TOTAL Assiette éligible	150 319.20€	TOTAL Financements	150 319.20€

- Les membres du CUP valident la demande de subvention au titre du FEADER de 64 031,10 € d'une assiette éligible de 150 319, 20 €.
Marc COATANÉA ne prend pas part au vote.
- ✓ **Transfert de crédits de la fiche action 3.3.1 vers la fiche action 3.2.1 -ITI FEDER**

Loig CHESNAIS-GIRARD, Président de la Région, a adressé un courrier en février dernier à chaque Pays au sujet de l'Investissement Territorial Intégré FEDER (Fonds Européen de Développement Régional). 34 % de l'enveloppe a été mobilisée fin 2018. Le constat est fait que le niveau de consommation est globalement très satisfaisant, il fait cependant l'objet de disparités selon les thématiques, mais aussi selon les territoires.

Il est donc proposé au Pays de rendre possible la fongibilité des crédits entre les thématiques d'un même axe du programme opérationnel FEDER. L'enveloppe dédiée aux usages numériques reste identique tandis que celles dédiées aux énergies renouvelables, réhabilitation énergétique de l'habitat social et mobilités rattachées à l'axe 3 du P.O peuvent être réparties différemment.

	Crédits FEDER ITI Pays 2014-2020 (dotation)	Montant de subvention proposé à ce CUP	Restant à mobiliser en CUP
Action 1.2.1 : Favoriser le développement des pratiques et cultures numériques	171 429 €	0 €	70 964 €
Action 3.1.1 : Soutenir le développement des capacités de production et de distribution des énergies renouvelables en Bretagne	292 208 €	0 €	121 503 €
Action 3.2.1 : Réhabiliter le parc de logement résidentiel – Volet 1 : Le parc de logement social	825 394 €	45 000 €	63 394 €
Action 3.3.1 : Soutenir le développement de l'inter et de la multimodalité	183 333 €	0 €	183 333 €
TOTAL DOTATION	1 472 364 €	10 965 €	439 194 €

Il est proposé de transférer 83 333 € de la fiche action 3.3.1 « soutenir développement de l'inter et de la multi-modalité » vers la fiche action 3.2.1 « Réhabiliter le parc de logement résidentiel Volet 1 – Parc de logement social »

Tableau prenant en compte le tranfert de crédit et le montant de subvention proposé à ce CUP :

	Crédits FEDER ITI Pays 2014-2020 (dotation)	Restant à mobiliser en CUP
Action 1.2.1 : Favoriser le développement des pratiques et cultures numériques	171 429 €	70 964 €
Action 3.1.1 : Soutenir le développement des capacités de production et de distribution des énergies renouvelables en Bretagne	292 208 €	121 503 €
Action 3.2.1 : Réhabiliter le parc de logement résidentiel – Volet 1 : Le parc de logement social	825 394 €	146 727 €
Action 3.3.1 : Soutenir le développement de l'inter et de la multimodalité	183 333 €	100 000 €
TOTAL DOTATION	1 472 364 €	439 194 €

- Le transfert de 83 333 € de la fiche action 3.3.1 à la fiche action 3.2.1 est validée par les membres du CUP.

Marc COATANÉA ne prend pas part au vote.

✓ **Transfert de crédits régionaux validés en commission permanente du 25 mars 2019**

Marc CAOTANÉA informe que les transferts de crédits régionaux des priorités 2 et 3 vers la priorité 1 proposés par les membres du CUP (voté en CUP du 7/11/18) ont été validés en commission permanente du 25 mars dernier :

- 500 000 € de la priorité 2 vers la priorité 1,
- 1 M€ de la priorité 3 vers la priorité 1,

Il est donc proposé une nouvelle répartition des crédits par fiches actions :

Priorité n°1 : Renouveler et renforcer l'attractivité du Pays de Brest	
1.1 Soutien aux équipements structurants du Pays de Brest	5 855 147 €
1.2 Soutien aux sites et équipements touristiques structurants de la destination Brest terres océanes	2 524 695 €
1.3 Soutien aux actions de promotion, de communication du territoire et aux stratégies et actions partagées	475 000 €
Total	8 854 842 €

Priorité n°2 : Développer les filières d'avenir et la dynamique entrepreneuriale	
2.1 Créer et améliorer les conditions d'accueil à terre des activités maritimes	1 801 131 €
2.2 Renforcer la valorisation et la promotion des produits et métiers de la terre et de la mer dont la pêche, l'aquaculture et l'agriculture	224 132 €
2.3 Créer les conditions favorables à la création, la reprise et au développement des activités et des entreprises et à l'innovation	1 047 089 €
Total	3 072 352 €

Priorité n°3 : Accompagner un aménagement équilibré et durable du territoire	
3.1 Accompagner les projets facilitant la mobilité durable	1 141 314 €
3.2 Accompagner les projets de production d'énergies locales et de sensibilisation à la maîtrise de la consommation énergétique	529 750 €
3.3 Accompagner la création de logements sociaux en centralité, de logements pour les jeunes	1 220 000 €
3.4 Accompagner et soutenir les projets d'aménagements urbains durables	1 992 809 €
Total	4 883 873 €
TOTAL des 3 priorités	16 811 067 €

- La répartition des crédits par fiche action est validée par les membres du CUP

Examen de projets sollicitant un soutien régional au titre du contrat de partenariat

	Crédits régionaux (dotation 2017-2020)	Crédits mobilisés suite au précédent CUP	Montant de subvention mobilisé à ce CUP	Restant à mobiliser en CUP
PRIORITE 1 : Renouveler et renforcer l'attractivité du Pays de Brest	8 854 842 €	5 892 521 €	2 201 865 €	760 456 €
PRIORITE 2 : Développer les filières d'avenir et la dynamique entrepreneuriale	3 072 352 €	2 158 313 €	368 567 €	545 472 €
PRIORITE 3 : Accompagner un aménagement équilibré et durable du territoire	4 883 873 €	2 904 529 €	749 000 €	1 230 344 €
Axe services collectifs essentiels	4 202 767 €	3 744 240 €	100 000 €	358 527 €
TOTAL DOTATION	21 013 834 €	14 699 603 €	3 419 432 €	2 894 799 €

Dont crédits de fonctionnement disponibles : 24 868 €

- Au-delà de l'avis formulé pendant le CUP, le compte-rendu précise aussi, sur chacun des projets, les éventuelles réserves à lever au regard du cadre d'intervention régional, notamment des cibles de la grille développement durable.
- En cas d'avis favorable ou favorable avec réserve, il appartiendra au porteur de projet de constituer, avec l'aide du Pays, un dossier complet de demande de subvention.
- La demande, avec le montant de subvention proposé par le CUP, sera alors instruite par la Région afin notamment de vérifier la cohérence du dossier avec la fiche projet, l'avis formulé par le CUP et les règles d'intervention régionales/européennes (et notamment, pour les projets intervenants dans un secteur concurrentiel, le respect de l'encadrement des aides prévu par les réglementations nationale et européenne).

Programme FEADER-LEADER

Répartition des dotations par axes et par priorités, subventions proposées et restant à proposer en CUP

	Crédits FEADER LEADER Pays 2014-2020 (dotation)	Montant de subvention mobilisée à ce CUP	Restant à mobiliser en CUP
Fiche action 1 – Vers un parcours entrepreneurial innovant	450 000 €		23 732 €
Fiche action 2 - Vers des modes de production et de consommation durables et de qualité	320 000 €	75 000 €	174 796 €
Fiche action 3 – Vers une valorisation partagée de nos spécificités	520 000 €	3 031 € Inclus ajustement PNRA Jardin des Roches	9 228 €
Fiche action 4 – Vers une appropriation des opportunités économiques offertes par la transition écologique et énergétique	290 000€		41 570 €
Fiche action coopération – Vers une dynamique de coopération interterritoriale et transnationale	61 500 €		61 500 €
Animation – Gestion	396 391 €		359 748 €
TOTAL DOTATION	2 037 891 €	78 031 €	670 574 €

A partir de l'avis formulé par le CUP, le porteur de projet est invité à constituer son dossier de demande de subvention avec l'accompagnement du Pays. Après vérification par le Pays de sa conformité à la fiche, le dossier complet est transmis au service instructeur de la Région pour instruction réglementaire. Un deuxième passage en CUP (sans audition) est ensuite programmé pour avis définitif.

ITI FEDER

Répartition des dotations pas axes et par priorités, subventions proposées et restant à proposer en CUP

	Crédits FEDER ITI Pays 2014-2020 (dotation)	Montant de subvention mobilisée à ce CUP	Restant à mobiliser en CUP
Action 1.2.1 : Favoriser le développement des pratiques et cultures numériques	171 429 €	0 €	70 964 €
Action 3.1.1 : Soutenir le développement des capacités de production et de distribution des énergies renouvelables en Bretagne	292 208 €	0 €	121 503 €
Action 3.2.1 : Réhabiliter le parc de logement résidentiel – Volet 1 : Le parc de logement social	825 394 €	45 000 €	63 394 €
Action 3.3.1 : Soutenir le développement de l'inter et de la multimodalité	183 333 €	0 €	183 333 €
TOTAL DOTATION	1 472 364 €	45 000 €	439 194 €

En cas de sélection du projet, il appartiendra au porteur de projet de constituer un dossier complet de demande de subvention sur l'extranet au lien suivant :

<https://extranets.region-bretagne.fr/Portail-Aides/jsp/nouveauContexte.action?codeAction=M42-CONNEXION>

La demande sera alors instruite par la Région afin de vérifier la cohérence du dossier avec les critères de sélection du programme opérationnel régional du FEDER, et dans le respect de l'encadrement des aides prévu par les réglementations nationale et européenne. En cas d'instruction favorable, la demande de financement sera soumise à la décision de la Commission Régionale de Programmation Européenne (CRPE).

Tableau récapitulatif des décisions du CUP

Projet - Maître d'ouvrage	Axe / Priorité du contrat Fiches actions	Décision (pour plus de précision, se référer à la fiche-projet)	Subvention (montant et fonds) et Dépense éligible proposées par le CUP	Subvention du Département
Création d'une pépinière d'entreprises communautaire - Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay	Crédit région - Fiche action 2.3 : créer les conditions favorables à la création, reprise et au développement des activités et des entreprises et à l'innovation	Avis favorable à l'unanimité Armel LORCY ne prend pas part au vote	Région : 20 % d'une dépense prévisionnelle de 1 874 456 € soit un montant prévisionnel de 374 891 €	Subvention du Département non sollicitée
Expérimentation de bus électriques et réflexion sur un réseau intelligent de mobilité électrique Smart Grid Mobilities - Brest métropole	Crédit région - Fiche action 3.1 : accompagner les projets facilitant le mobilité durable	Avis favorable à l'unanimité Frédérique BONNARD LE FLOC'H ne prend pas part au vote	Région : 16,85 % d'une dépense prévisionnelle de 1 780 000 € soit un montant prévisionnel de 300 000 €	Subvention du département sollicitée
Nouvelle phase de développement du réseau structurant de transports collectifs : phase études et concertation 2018/2020 - Brest métropole	Crédit région - Fiche action 3.1 : accompagner les projets facilitant le mobilité durable	Avis favorable à l'unanimité Frédérique BONNARD LE FLOC'H ne prend pas part au vote	Région : 20 % d'une dépense prévisionnelle de 740 000 € soit un montant prévisionnel de 148 000 €	Subvention du Département sollicitée
Océanopolis : transition énergétique - Brest métropole	Crédit région - Fiche action 1.1 : soutien aux équipements structurants du Pays de Brest	Avis favorable à l'unanimité avec réserves Frédérique BONNARD LE FLOC'H ne prend pas part au vote	Région : 30 % d'une dépense prévisionnelle de 4 000 000 € soit un montant prévisionnel de 1 200 000 €	Subvention du Département sollicitée
Aménagement de la route de l'Aber Ildut - Commune de Lanildut	Crédit région - Fiche action 3.4 : accompagner et soutenir les projets d'aménagement urbains durables	Avis favorable à l'unanimité	Région : 20 % d'une dépense prévisionnelle de 505 000 € soit un montant prévisionnel de 101 000 €	Subvention du Département sollicitée
Réhabilitation thermique de 30 logements collectifs -Résidence du Golvès - Pont-de-Buis Lès-Quimerc'h - Espacil	Crédit ITI FEDER - Fiche action 3.2.1 : réhabilitation énergétique du parc de logement social	Avis favorable à l'unanimité des votants (1 abstention) Marc COATANÉA ne prend pas part au vote	ITI FEDER : 45 000 € (1500 €/logement)	Subvention du Département sollicitée

Construction d'une école - Commune de Saint-Pabu	Crédit région - Axe services collectifs essentiels	Avis favorable à l'unanimité	Région : 10 % d'une dépense prévisionnelle de 1 894 470 € (plafonnée à 100 000 €) soit un montant prévisionnel de 100 000 €	Subvention du Département non sollicitée
Aménagement du Bourg - Commune d'Argol	Crédit région - Fiche action 3.4 : accompagner et soutenir les projets d'aménagement urbains durables	Avis favorable à l'unanimité	Région : 20 % d'une dépense prévisionnelle de 1 030 968 € (plafonnée à 200 000 €) soit un montant prévisionnel de 200 000 €	Subvention du Département sollicitée
Accompagnement des agriculteurs pour reconquérir la zone conchylicole de l'estuaire du Faou- EPAGA Aulne	Crédit LEADER - Fiche action 2 : vers des modes de production et de consommation durables et de qualité	Avis favorable à l'unanimité avec réserves Marc COATANÉA ne prend pas part au vote	FEADER - Leader : 75 000 €	Subvention du Département non sollicitée
Construction d'un espace culturel - Communauté de communes Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime	Crédit région - Fiche action 1.1 : soutien aux équipements structurants du Pays de Brest	Avis favorable à l'unanimité Daniel MOYSAN ne prend pas part au vote	Région : 20 % d'une dépense prévisionnelle de 3 300 000 € soit un montant prévisionnel de 990 000 €	Subvention du Département sollicitée
Valorisation du site de Meneham - Communauté Lesneven-Côte des Légendes	Crédit LEADER - Fiche action 3 : vers une valorisation partagée de nos spécificités	Avis favorable à l'unanimité avec réserves Bernard TANGUY ne prend pas part au vote	FEADER - Leader : 14 000 €	Subvention du Département non sollicitée
Élaboration et mise en œuvre du plan d'actions "mobilité durable" du Pays de Brest - Pôle métropolitain du Pays de Brest	Crédit région - Fiche action 1.3 : soutien aux actions de promotion, de communication du territoire et aux stratégies et actions partagées	Avis favorable à l'unanimité André TALARMIN et Bernard TANGUY ne prennent pas part au vote	Région : 21 % d'une dépense prévisionnelle de 56 5000 € soit un montant prévisionnel de 11 865 €	Subvention du Département non sollicitée

Avis définitif DLAL-FEAMP

Soutien au développement local de la filière algues par la mise en place d'une animation dédiée MO : Technopole Brest Iroise	DLAL FEAMP - Fiche action 6 : accompagner les activités vers une diversification de leur production et un fonctionnement collaboratif	Avis favorable à l'unanimité Marc COATANÉA ne prend pas part au vote	Europe DLAL FEAMP : 102 642, 37 €	
---	---	---	-----------------------------------	--

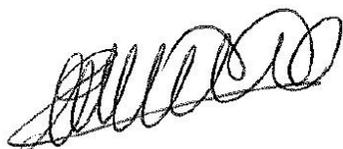
Avis définitif FEADER-LEADER

Réalisation du Jardin des roches MO : PNRA	LEADER - Fiche action 3 : vers une valorisation partagée de nos spécificités	Avis favorable à l'unanimité Marc COATANÉA ne prend pas part au vote	Europe FEADER LEADER : 64 031,10€	
---	--	--	-----------------------------------	--

Ajustements d'opérations suite à instruction

Aménagement de la cale du centre nautique de Moulin Mer à Logonna Daoulas favorisant un accès aux personnes à mobilité réduite - Communauté de communes du Pays de Landerneau- Daoulas CUP du 04/07/2018 - Fiche 2.1	La subvention initiale de 157 932 € est diminuée ce jour de 4 309 €, soit une subvention actualisée de 153 623 €	
Festival Outcider - Association En Bulles Lentes CUP du 17/04/2018 - Fiche 2.2	Les dépenses engagées étant en dessous de la dépense prévisionnelle, l'association a informé le Pays qu'elle ne solliciterait pas la Région, la subvention étant inférieure au plancher de subvention régionale fixée à 2 000 €. Le montant de 2 015 € est donc réabondé au titre des crédits de fonctionnement.	

Les fiches-projets rédigées à l'issue du CUP sont contractuelles et annexées à ce présent document, les dossiers de demande de subvention devront être conformes au contenu des fiches-projets.



André TALARMIN
1^{er} Vice -Président du Pays Brest



Marc COATANÉA
Conseiller régional référent